



**Déclaration FSU
Dépouillement élections
professionnelles
6 décembre 2018**

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs

Avant que les opérations de dépouillement de ces élections commencent, il est l'heure de tirer un premier bilan. Les élections professionnelles sont un temps fort de la démocratie auxquelles la FSU est profondément attachée : elles doivent permettre l'expression de plus d'un million d'agents, afin de faire vivre les instances paritaires et représentatives, qui elles-mêmes assurent la défense des droits individuels et collectifs de tous les personnels. Ce soir, le constat est implacable : l'administration et le gouvernement ont joué avec la démocratie et c'est cette dernière qui a perdu.

D'abord, parce que le gouvernement, par ses projets de mise à mort du paritarisme a joué la petite musique de l'inutilité de ces instances paritaires contribuant à délégitimer le rôle de ces instances, des élus et quelque part de ces élections. Ensuite, en s'obstinant à recourir au vote électronique : les expériences de 2011 et 2014 avaient bien montré à quel point le recours à cette solution était problématique d'un point de vue démocratique. Les nombreux dysfonctionnements constatés cette année le confirment : cette dématérialisation du vote est synonyme de course d'obstacles qui a empêché bon nombre de collègues de s'exprimer. C'est donc bien l'expression de la profession qui a été entravée. Enfin, le gouvernement porte une lourde responsabilité dans la situation sociale du moment, qui ne peut être détachée du contexte dans lequel nous avons voté : en mettant à l'écart de plus en plus fréquemment, en parole comme en acte, les corps intermédiaires, dont les syndicats et les élus du personnel font partie, le gouvernement attise les flammes d'un face à face direct avec les citoyens, et, l'actualité le montre, ce n'est pas la meilleure solution pour la paix civile et l'unité de la République.

La FSU s'est investie sans compter dans ce processus électoral : nous avons joué le jeu du vote test, mettant en lumière tous les problèmes de la plateforme proposé par le prestataire, alertant près de 6 mois avant sur l'impasse qui semblait se dessiner. Si des améliorations ont été apportées, elles n'ont été que mineures, et n'ont pas permis de résoudre tous les problèmes pointés (par exemple l'utilisation du O/O et des minuscules/majuscules dans les identifiants ou encore le refus d'afficher la phrase secrète, ce qui peut bloquer le dépouillement). Depuis 3 semaines, le déroulement du processus électoral dont vous avez la responsabilité a révélé les failles profondes de l'exercice :

distribution des notices de vote chaotique (notamment pour les collègues en congé maladie ou encore les AED/AESH), entre retard et envoi à des lieux non prévus, dispositif OS-TIC qui n'a pas été exempt de bugs comme celui qui a permis à une organisation syndicale d'écrire plusieurs fois en dehors du dispositif prévu ou d'envoyer plusieurs fois le même message. Les votes tests, lors des opérations de scellement des urnes, ont montré qu'une simple règle d'arrondi n'avait même pas été anticipée par le prestataire. Avec une telle légèreté, comment croire à leur réelle implication dans cette opération démocratique qui n'aura été sans doute, aux yeux du prestataire, qu'un marché de plus. Voxaly n'a pas été à la hauteur des enjeux démocratiques exigés par cette opération.

Le début du vote a été le symbole de cette irresponsabilité et de cet entêtement : au bout de quelques minutes, des dysfonctionnements sont apparus : problèmes d'affichage des listes et des logos qui a conduit à une rupture d'égalité entre les listes, impossibilité de voter...les réunions de crise se sont succédées et ont conduit à une suspension du vote pendant plusieurs heures. Cette situation est grave : pourquoi et comment de tels dysfonctionnements n'ont pu être anticipés ? Une journée de vote a été perdue, puis de nouveau une heure le dimanche, sans que l'Administration n'en tire les conclusions, par exemple en terme d'allongement de la période de vote ou de banalisation d'une demi-journée aujourd'hui. Des personnels qui avaient commencé à voter, en procédant à 2 ou 3 votes n'ont pas pu aller au bout de leur démarche. Là encore, le parallèle avec un vote matérialisé permet de se rendre compte du caractère surréaliste de ces opérations : demanderait-on à des électeurs de procéder à la moitié des votes, de rentrer chez eux et de revenir quelques jours plus tard pour finir de voter ? Les correctifs apportés tout au long de la période de vote n'ont pas permis de résoudre complètement la lenteur d'envoi du mail d'ouverture des espaces électeurs ou de SMS : nous avons les témoignages de nombreux collègues qui ont mis près d'1h pour voter ou qui ont fini par se décourager, ne recevant pas rapidement tous les éléments nécessaires pour voter. Enfin, au beau milieu de la période du vote, nous avons assisté à une opération qui, si là encore, elle avait été réalisée dans le cadre d'un vote matérialisé aurait donné lieu à bon nombre de commentaires : les scelllements ont été levés en plein milieu du vote, ce qui fait planer une lourde suspicion sur l'intégrité du vote. Quoi que l'administration dise sur les conditions de sécurité de cette opération, le symbole est là : incapable d'assurer le bon déroulement du vote, le prestataire et l'Administration en sont réduits à des bidouillages techniques. Définitivement, nous n'avons pas la même définition de la démocratie.

Les personnels ont également été confrontés à d'autres nombreuses difficultés : des collègues dans l'académie depuis plusieurs années, qui ont voté en 2014, et qui ont mystérieusement disparu des listes électorales, et qui n'ont pu exercer le

droit de vote ; des adresses mail valides n'ont pas été reconnues, certains agents n'ont pu voter une adresse complètement fantaisiste étant enregistrée dans la base de données du Rectorat (wanadoo.fr), dans un contexte où les ENT des collectivités territoriales se sont petit à petit imposés comme mode de communication interne des établissements, les messageries académiques ont été délaissées, les confusions avec l'ENT et Iprof ont été nombreuses si bien que cet outil indispensable au vote a été un obstacle à l'exercice du droit de vote.

Aujourd'hui, la journée de vote sur les lieux de travail a été pour le moins chaotique : kiosques de vote absents dans certains établissements (plusieurs dizaines constatées, cf liste jointe au PV), panne de réseaux, équipements informatiques avec des configurations obsolètes qui ne permettent pas d'accéder à la plateforme de vote, là encore, nous avons de nombreux témoignages de collègues qui ont donc été empêchés de voter. Par ailleurs, depuis plusieurs jours, les lycées se mobilisent pour faire valoir leurs revendications légitimes d'abandon des réformes du lycée, du bac et de ParcoursSup, tout en exigeant des moyens pour une amélioration des conditions d'enseignements. Le Ministre et le gouvernement ont fait le choix d'y opposer une réponse sécuritaire, nous dénonçons ici solennellement l'utilisation disproportionnée de la force contre des lycéens et même des collégiens. En se défaussant sur les personnels, les élèves et les familles, en n'écoulant pas les revendications des uns et des autres, le Ministre ne fait qu'attiser les tensions. Les événements du jour ont conduit à des confinements, des suspensions de cours qui n'ont pas permis aux personnels de voter et qui ont empêché les militants de poursuivre le travail de mobilisation électorale. Le climat électoral n'avait pas besoin de ça : il était déjà très inégalement entretenu selon les lieux de travail (parfois peu d'information, de rappels des dates, de diffusion des messages etc).

Au milieu de toutes ces difficultés, nous tenons à saluer la qualité de l'assistance téléphonique CARINA qui a pu aider de nombreux collègues en difficulté. Mais au regard des nombreux problèmes constatés, elle a été rapidement débordée, preuve s'il en était besoin de la nécessité de renforcer cette cellule par des moyens supplémentaires.

En définitive, cette séquence électorale aura viré au fiasco et l'Administration en porte la responsabilité à la fois pour avoir persisté dans le vote électronique, pour ne pas avoir su gérer tous les événements qui y ont été liés et pour avoir entretenu un climat peu propice au vote et à l'exercice de la démocratie.

Des leçons doivent être tirées de cette pitoyable séquence électorale au cours de laquelle de nombreuses entraves au vote ont été constatées, et alors même que la sincérité du scrutin n'est pas assuré : dans un premier temps, la FSU demande le retour du quorum seul moyen de garantir l'implication de l'ensemble de l'administration dans l'organisation du vote, dans l'académie de Versailles, la FSU réitère la demande faite depuis 2011 : le retour au vote à l'urne et sur le

lieu de travail. Cette modalité est la seule à même de garantir le principe incontournable d'1 électeur = 1 voix, qui n'a pas été respecté dans cette élection puisque l'inégal accès à la procédure de vote électronique conduit à une surreprésentation de certaines catégories. On dira, vous direz certainement, que nous sommes réfractaires à la modernité. Nous vous répondrons que nous sommes attachés à la démocratie. Chacun ses priorités.